CINQUIÈME CIRCONSCRIPTION DE LYON

Elections Législatives de 1958

Mes chers Amis,

Pour la seconde fois, je viens solliciter vos suffrages.

En 1954 et 1955, l'organisation de la désorganisation, la gabegie administrative, l'anarchie enfin, m'avaient conduit, l'un des premiers, à brandir l'étendard de la révolte, à abandonner mes métiers et à négliger mes propres affaires pour la défense des Commerçants et des Artisans.

Vous m'avez ensuite désigné pour vous représenter au Parlement. J'en ai ressenti l'honneur en même temps que les responsabilités. Vous trouverez au verso de la présente le compte rendu de mon mandat que je soumets loyalement à votre jugement. N'ayant ménagé aucun effort, j'ai le sentiment d'avoir fait de mon mieux, suivant les possibilités laissées, pour justifier la confiance que vous m'aviez accordée. En aucun cas, je ne me suis écarté des objectifs que nous nous étions fixés.

En homme LIBRE et INDEPENDANT, refusant de me laisser incorporer par le Système, j'ai rejeté toute appartenance à l'un quelconque de ces « Partis Politiques » qui ont dirigé le pays depuis quarante ans pour le conduire où vous savez. Cependant, les contacts que j'ai pu prendre me permettent de vous dire aujourd'hui que si le Parlement est saturé de beaux esprits, forts en thème, à la critique et à l'ironie faciles, ils sont le plus souvent dépourvus de tout sens pratique, voire même de bon sens.

Plus modestement, je me suis efforcé d'être celui qui ose, qui interroge, demande à voir, cherche à comprendre. Et c'est ainsi que je suis devenu pour certains celui qui a trop bien compris. Hélas !

INDUSTRIELS, COMMERÇANTS, ARTISANS, VOS SOUCIS SONT LES MIENS. Vous connaissez l'étendue du sujet. L'Etatisme est parvenu à faire de l'employeur patenté un « pauvre type », un collecteur d'impôts, chaque jour harcelé par des formalités ou difficultés nouvelles.

OUVRIERS, EMPLOYES, FEMMES AU FOYER, MERES DE FAMILLE, vous savez ce qu'il faut penser des statistiques fallacieuses qui voudraient vous convaincre de la baisse du bifteck, dont seules les portions diminuent. Le reste à l'avenant. Rendons hommage à votre patience.

Et que sera demain si tout n'est pas fait rapidement pour lutter contre une récession à notre porte ? Malheur à celui qui veut diriger autrement que pour l'amélioration du bien-être général ! Des heures difficiles nous attendent ! L'important sera de savoir conserver l'esprit clair, humblement, quotidiennement, à chaque minute de notre existence.

Il faut qu'un terme soit mis rapidement à la guerre d'ALGERIE. Et l'Economie du Pays doit passer au premier plan des préoccupations.

Gardons une foi inébranlable dans l'avenir de la France qui reste de loin le plus beau pays du monde. Plus que jamais, L'UNION EST NECESSAIRE ENTRE TOUS LES FRANÇAIS DE BONNE VOLONTE.

Les problèmes communs doivent être examinés en commun par toutes les classes de la Société, avec une compréhension et une loyauté totales.

Il faut désormais que la FRANCE soit administrée comme une affaire industrielle ou commerciale, ou mieux encore toutes proportions gardées, comme le budget de la ménagère. Le profit doit revenir au travail et au travail seul, qu'il s'agisse du Patronat aussi bien que du salarié, il n'y a pas d'incompatibilité.

Je n'ai pas de promesses à vous faire autre que celle de continuer comme par le passé, dans toute la mesure de mes moyens, honnêtement et sincèrement, à mettre tout en œuvre pour conserver votre confiance.

Sans prétention, en homme de bonne volonté, je reste votre dévoué,

Louis ALLOIN,

DÉPUTÉ SORTANT

Sans Parti Politique

VIVE la FRANCE ! VIVE la RÉPUBLIQUE !

Compte Rendu d'un Mandat de 18 mois

INTERVENTIONS DE LOUIS ALLOIN

POUR LES INDUSTRIELS, COMMERÇANTS ET CONSOMMATEURS

Fascicule de l'Assemblée P. 222 : « M. ALLOIN s'élève contre une politique économique et financière qui consiste à brimer les petits industriels, commerçants et artisans. Il proteste contre l'accroissement de la charge fiscale et réclame une réforme fiscale et des économies sur les dépenses publiques. »

POUR LES ARTISANS

— Vice-Président du Groupe Inter-Parlementaire de l'Artisanat, Louis ALLOIN a ardemment défendu les intérêts des artisans pour l'élaboration définitive du STATUT DE L'ARTISANAT.

— Interventions multiples pour l'exonération ou la réduction du taux de la T.V.A. appliqué à certains artisans comme « taxe de luxe ».

— Dépôt d'un amendement voté le 19 Mars 1958 ayant pour objet de réduire de 25 % les taxes appliquées aux musics-halls.

POUR L'INDUSTRIE DES DEUX ROUES, LES USAGERS, LES OUVRIERS DE CETTE INDUSTRIE

Débat n° 119 du 19 Décembre 1957 : Industrie mise en difficulté parce que classée comme « fabrication de luxe » alors que les usagers sont dans la proportion de 90 % des ouvriers industriels, agricoles, employés, étudiants. Réduction de la T.V.A.

POUR LA DEFENSE DES SOLDATS D'ALGERIE

Débat n° 109 du 30 Novembre 1957 : « Il faut, de la part du Gouvernement le courage de faire respecter la Patrie, de ne plus laisser dans l'inertie les forces vives qui ne demandent qu'à faire leur devoir. Le Gouvernement n'a pas le droit de laisser assassiner nos enfants avec la complicité des traitres que notre République entretient encore. Pour ma part, il n'y a qu'une seule Patrie : La FRANCE. Les lois françaises sont celles de tous les Français. Elles doivent être respectées par tous ou réformées pour tous.

POUR LES ANCIENS COMBATTANTS ET ANCIENS PRISONNIERS

Fascicule de l'Assemblée n° 136 : « M. ALLOIN réclame la revalorisation des pensions d'invalidité attribuées aux anciens combattants et proteste contre les conditions dans lesquelles certaines ont été révisées. »

Débat n° 41 du 27 Mars 1958 : « Il n'est pas permis de laisser les anciens combattants âgés mourir dans la misère. Ils ont fait leur devoir : il convient de réparer l'injustice dont ils ont été victimes. Ils sont de moins en moins nombreux et, bientôt, ils auront tous disparu. Votre devoir est de rétablir leur pension. »

Interventions pour le rappel des pensions, la carte du Combattant, de résistance et les pensions des veuves de guerre.

Etc... Etc...

Au cours de son mandat, Louis ALLOIN a présenté 21 PROPOSITIONS DE LOIS. Entre autres : Réforme de la Fiscalité, Pension vitale, Rétablissement de la Pension des Anciens Combattants, Statut de l'Artisanat.

Par tradition, les Lyonnais jugent les hommes à leurs actes

LIBERAL ET REPUBLICAIN,

Louis ALLOIN n'a jamais voté de nouveaux impôts.
Louis ALLOIN n'a jamais voté de pleins pouvoirs à personne.

CONSCIENT DE SES DEVOIRS,

Louis ALLOIN a combattu la gabegie administrative et la dictature des Hauts Fonctionnaires en soutenant les revendications des Fonctionnaires utiles par l'élimination du reste.

CONTRE LES INJUSTICES ET LES PRIVILEGES,

Louis ALLOIN a dénoncé les scandales judiciaires, les escroqueries légales, les abus de pouvoirs.

Louis ALLOIN a réclamé la Vérité pour la Justice et la Justice par la Vérité.

Louis ALLOIN n'a rien à cacher :

Absolument indépendant, il n'est tenu par personne.

Louis ALLOIN a le courage de dire haut ce que d'autres murmurent en tremblant.

Le PASSÉ est garant de l'AVENIR :

En renouvelant votre confiance à Louis ALLOIN vous approuverez ses efforts et l'encouragerez à persévérer.

— Pour la Paix en Algérie ;

— Pour une véritable justice sociale ;

— Pour la revalorisation de la fonction publique par la suppression des budgetivores ;

— Pour toutes les réformes qui conduiront au relèvement national,

Faites confiance à Louis ALLOIN.

VOTEZ, mais VOTEZ BIEN... VOTEZ Louis ALLOIN.

Remplaçant éventuel : **SIBERT Jean,** *Indépendant*

Imp. B. Driot - Tarare